

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARTHENAY DE BRETAGNE -35850-

L'an deux mil dix-sept, le seize octobre à vingt heures le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur FROGER Alain, Maire.

Date de convocation : 10 octobre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date d'affichage : 10 octobre 2017

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 12

Présents : FROGER Alain, BETTAL Khalil, RIVOAL Gwénola, MILLET Béatrice, BAUDRIER Martial, BAZYLEWICZ Freddy, DAUCE Didier, FAUCHEUX Brigitte, MOREAU Géraldine, POMMEREUL Gaëlle,

Absents excusés : LE FEUNTEUN Mari-Charlotte a donné pouvoir à FROGER Alain, BEDOUIN Véronique a donné pouvoir à BETTAL Khalil,

Absente : RENAUDIN Franck, GUILLANEUF Nicolas, LE COZ Martine

RIVOAL Gwénola a été élue secrétaire de séance.

N° 69-17 : PLAN DE FINANCEMENT - MEDIATHEQUE

(Rapporteur : A FROGER, le Maire)

La délibération N° 57-17 du 3 Octobre 2017 lançait le projet de consultation de maîtrise d'œuvre pour la médiathèque de Parthenay de Bretagne suite à la présentation du plan de financement intégrant une subvention via le contrat de territoire.

Comme signalé lors du dernier conseil, le comité de secteur Nord-Ouest devait se réunir le vendredi 6 octobre pour acter les projets du secteur qui pouvaient prétendre à un financement contrat de territoire. Deux projets ont été présentés la médiathèque portée par notre commune (demande de financement de 80 000€) et le projet de piscine intercommunal demandant la totalité de l'enveloppe attribuée au comité de secteur Nord-Ouest.

Les élus des cinq autres communes ont souhaité flécher uniquement le projet piscine intercommunal pour ce contrat de territoire.

Un nouveau plan de financement sans cette subvention est présenté aux élus de Parthenay de Bretagne (ci-dessous).

| | | | |
|--------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| Cout travaux | 330 000€ | Fonds propres | 200 000€ |
| Equipements divers | 30 000€ | Excédents | 130 000€ |
| Honoraires/ études | 50 000€ | Emprunt | 78 000€ |
| Aménagement/ VRD | 58 000€ | FCTVA | 60 000€ |
| Cout total | 468 000€ | Recettes totales | 468 000€ |

Lors de débats, les élus indiquent que le projet de médiathèque est un projet qui doit voir le jour mais ils s'interrogent :

- sur son financement compte tenu du recours à l'emprunt.
- Sur son coût, ce projet serait réalisé au détriment d'autres investissements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 7 pour et 5 abstentions, décide de continuer ce projet et donc de lancer la consultation de la maîtrise d'œuvre.